



Votations du 29 novembre 2009

**Syndicat interprofessionnel
de travailleuses et travailleurs**

16, Chaudronniers - 1211 Genève 3 - tél : 022 818 03 00
internet : www.sit-syndicat.ch - courriel : sit@sit-syndicat.ch

Votations fédérales

NON

**- à la croisade xénophobe
- à l'interdiction
des minarets**

OUI

**à l'interdiction d'exporter
du matériel de guerre**

NON

**à la privatisation
des impôts pour
les transports aériens**

Votations cantonales

Pour les transports publics :

OUI

**au CEVA pour une mobilité
douce dans la région**

NON

**au tunnel de Vérenaz,
qui n'est pas une priorité**

Votations fédérales

NON à l'initiative anti-minarets

Une initiative inutile, populiste, xénophobe

L'initiative anti-minarets, sur laquelle le peuple est invité à voter le 29 novembre prochain, bat tous les (tristes) records du populisme nauséabond qui pollue depuis trop longtemps la vie politique suisse. Ça, r non contente d'être provocatrice et xénophobe, elle est de surcroît parfaitement inutile.

Un problème inexistant

Inutile parce qu'elle invente un problème inexistant : la prétendue prolifération de minarets en Suisse. Prolifération ? Il existe à ce jour, dans toute la Suisse, soit sur une superficie de 41'285 km² pour 7,7 mio d'habitant-e-s, seuls 4 minarets en tout et pour tout, et un seul projet de construction en cours. Convoquer le peuple à se prononcer sur un non-objet n'a donc aucun sens et témoigne d'un manque de respect profond pour le-la citoyen-ne. C'est la démocratie directe, si chère à l'ensemble de la population et souvent citée comme exemple par nos voisins, proches ou lointains, qui s'en trouve ainsi galvaudée.

Et que dire des arguments des initiants ? Les arguments architecturo-paysagistiques confinent au ridicule : les minarets, comme n'importe quelle construction, sont soumis à des autorisations de construire et à

un cadre légal existant garantissant déjà la prise en compte de ces aspects. Le reste n'est qu'une question de goûts. Dans cette logique, il faudrait également interdire la construction d'églises, d'immeubles ou de ponts sous prétexte que certains d'entre eux seraient d'une esthétique douteuse ne suscitant pas l'enthousiasme de l'ensemble de la population...

Xénophobie pure et simple

S'opposer à la prétendue «islamisation rampante» de la Suisse ? On a beau chercher, on ne trouve pas en quoi l'interdiction des minarets empêcherait une partie de la population de vivre sa foi et de la pratiquer dans des lieux de culte. Pratique religieuse, faut-il le rappeler, par ailleurs garantie par la Constitution fédérale... Mais, plus grave encore, à l'inutile s'ajoute ici l'expression de l'intolérance, d'une croisade d'un autre temps, et d'une xénophobie crasse faite d'ignorance et de rejet viscéral de l'Autre. Car de l'aveu des initiants eux-mêmes, le minaret est un symbole. Symbole d'une religion prétendument «extérieure à la culture et à l'identité de la Suisse». C'est donc bien l'Autre, l'Étranger, que cette initiative attaque.

Un Étranger identifié de surcroît à une menace obscurantiste et terroriste par les initiants. Leurs affiches relèvent ainsi d'idéal-type : l'illustration éclatante de la significations

des mots amalgame et provocation. Et c'est là un autre argument avancé par les initiants qui ne peut que nous faire hurler à la bêtise ignorante : d'une part parce qu'encore une fois, on ne voit pas en quoi l'interdiction des minarets pourrait de quelque manière contribuer à combattre l'extrémisme religieux, et d'autre part parce qu'elle assimile l'ensemble d'une confession et d'un groupe de personnes à une dérive non seulement minoritaire, mais qui de surcroît n'a rien à voir avec ses fondements.

Ça suffit !

L'équation des initiants est simpl(ist)e : minarets = étrangers-ères = terroriste. La vraie nature de cette initiative est donc révélée : inutile parce que ne répondant à aucun problème réel, xénophobe parce que s'attaquant à une catégorie de la population identifiée comme étrangère, et populiste parce qu'érigeant les pires amalgames au rang de pseudo-vérités. En d'autres termes, cette initiative résulte d'une intention purement démagogique, d'une énième intention d'exploiter de manière éhontée et à aucune autre fin qu'électorale les peurs et le rejet de l'Autre.

Non contente d'être provocatrice et xénophobe, cette initiative est de surcroît parfaitement inutile. C'est pourquoi le SIT appelle à la rejeter massivement.

OUI à l'interdiction d'exporter du matériel de guerre

Cette initiative, lancée par le GSSA, demande une interdiction totale d'exportation de biens militaires. En 2008, la Suisse exportait des armes dans 72 pays, dont le client le plus important était le Pakistan. L'initiative veut mettre un terme à ce commerce de la mort. Elle est soutenue par tous les partis de la gauche, les Verts, des organisations pacifiques, féministes etc.

L'initiative a été refusée par le parlement et est violemment combattu par le lobby des fabricants d'armes.

Chars de la Mowag en Afghanistan, grenades à main de la Ruag en Iraq ou encore avions Pilatus au Darfour, les armes suisses tuent des civils dans le monde entier. On peut difficilement parler d'une pratique restrictive en matière d'exportation de matériel de guerre,

alors que l'année dernière, le plus grand client étranger de notre industrie d'armement était un Pakistan en plein conflit.

Réaffirmons la primauté des vies humaines sur le business de la guerre, votons OUI le 29 novembre 2009

NON au financement spécial du trafic aérien

Jusqu'à présent, l'impôt perçu sur les carburants d'aviation était versé à 50% à la Confédération et à 50% à la circulation routière. Désormais, cet impôt serait affecté au financement spécial du trafic aérien notamment en faveur des mesures de protection de l'environnement et de renforcement de sécurité

dans les aéroports. La Confédération sera ainsi privée de 20 millions de francs par année et des tâches qui devaient jusqu'à présent être assumées par les compagnies d'aviation et les aéroports (sécurités, mesures de protection de l'environnement) seront financées par cet impôt. Lors des débats parle-

mentaires, la gauche et les Verts ont fait bloc contre ce nouvel arrêté.

Affecter cet impôt au trafic aérien diminuera les moyens financiers pour la protection de l'environnement.

Votations cantonales

OUI au CEVA

Le SIT recommande le OUI au crédit complémentaire permettant la réalisation majeure du CEVA en faveur d'une mobilité douce dans la région genevoise.

Ces crédits complémentaires sont indispensables à la cons-

truction du CEVA et se justifient par les années écoulées depuis le lancement du projet et la volonté des autorités d'améliorer le confort et la sécurité pour les usagers et les voisins de cette ligne. Nous rappelons ci-dessous les arguments des syndicats genevois qui ont toujours soutenu ce projet d'in-

frastructure lequel permettra parallèlement le développement de quartiers de logements.

Les syndicats sont pour le raccordement CEVA

Il s'agit d'un projet qui, par la création d'un Stadtbahn ou RER (Réseau Express Régio-

nal), vise à améliorer de manière sensible le mode de vie, notamment les conditions de transport, le déplacement, des travailleurs et travailleuses dans la ville de Genève.

La vraie ville - pas la commune - celle qui compte 750 000 habitants et qui se développe entre Jura et Salève, Léman et Vuache, non seulement sur le territoire du canton éponyme mais encore sur ceux du canton de Vaud et des communes proches des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie. Aujourd'hui le sous-équipement ferroviaire

bien connu de ces territoires soumet les déplacements, particulièrement les déplacements habitat - travail et travail - habitat, aux aléas de la motorisation automobile individuelle - saturation du réseau routier, explosion du coût des carburants, accidents, etc. Cette mauvaise qualité de la vie quotidienne en ville est accompagnée de pollutions atmosphériques importantes. Les investissements dans le rail en tant que moyen de base essentiel, sinon principal, de transport dans la ville et sa région sont donc une réponse autant

à la dégradation du mode de vie urbain des salariés qu'à la dégradation de l'état de la planète.

C'est pour toutes ces raisons que la CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale) - tout comme le SIT - soutient le projet CEVA pour promouvoir la mobilité douce par le rail entre la France voisine et Genève.

NON au tunnel de Vézenaz

Le SIT recommande de voter NON à ce projet coûteux qui ne représente pas une priorité pour résoudre les problèmes de mobilité à l'échelle du Canton de Genève. Voici les arguments du parti les Verts qui a lancé le référendum.

10 bonnes raisons de voter contre un tunnel à Vézenaz

La loi 10441 demande un crédit complémentaire de 21 millions pour la construction d'une traversée en tranchée couverte de Vézenaz. Cet ouvrage de 500 mètres de long coûterait alors la somme faramineuse de 57 millions aux contribuables, dont 36 à la charge du canton. Il faut s'opposer pour les raisons suivantes à cette traversée:

- elle ne résout pas le problème à la source (trop de trafic), c'est au mieux une tentative de lutter contre les symptômes (bruit, pollution);
- elle est inefficace, car quelque 20'000 voitures conti-

nueront à circuler en surface quotidiennement;

- elle est trop chère. La Confédération a jugé le « rapport coût-utilité insuffisant;

• l'efficacité de la mesure est faible en raison d'un délestage uniquement partiel du centre du village (la route d'Hermance reste en surface) et de la faible quantité de population concernée » et a donc refusé de financer un tiers du projet, comme prévu initialement;

- elle promet un soulagement pour un nombre d'habitants très limité (environ 500), tandis que des dizaines de milliers de personnes subissent des nuisances au-delà des normes légales;

• chaque nouvelle infrastructure routière génère davantage de trafic. Les nuisances pour les habitants en amont et en aval du tunnel risquent d'augmenter;

- la diminution du bruit serait de moins de 3dB. Une diminution plus importante pourrait être atteinte en limitant la vi-

tesse à 30km/h et en mettant un revêtement antibruit;

- elle n'apporte pas plus de sécurité routière. Une diminution des accidents sur cet axe passe avant tout par une réduction de la vitesse sur le quai de Cologny et dans le village;

• le CEVA donnera une alternative attractive à de nombreux frontaliers du Chablais;

- l'argent serait mieux investi dans l'amélioration de l'offre de transports publics (trolleybus ou tram jusqu'à la frontière) avec un P+R au bout de la ligne;

• la commune de Colonge-Bellerive aurait les moyens d'augmenter sa participation si elle jugeait la traversée indispensable.

**Votons NON !
Ras-le-bol du gaspillage pour un projet du passé !
NON à un projet qui n'est pas une priorité et favorise les transports individuels.**